

Axe 1 : Un État fort, démocratique et efficace

Une administration au service du citoyen

L'USFP propose de construire une administration publique moderne, centrée sur le citoyen et l'entreprise, fondée sur la confiance, l'efficacité et la transformation numérique. L'objectif est de garantir un accès rapide, équitable et de qualité aux services publics sur l'ensemble du territoire national.

Engagement 1 : « Zéro papier – Zéro déplacement »

Accélérer la digitalisation de l'administration en dématérialisant la majorité des procédures, en supprimant les documents déjà détenus par les administrations grâce à l'échange électronique de données, en généralisant la signature électronique, en créant un portefeuille numérique unique pour chaque citoyen et en permettant le suivi en temps réel des démarches administratives.

Engagement 2 : Le silence de l'administration vaut accord

Généraliser le principe selon lequel l'absence de réponse de l'administration dans les délais légaux vaut acceptation, fixer des délais obligatoires pour chaque procédure, responsabiliser l'administration en cas de retard et assurer une transparence totale sur les délais de traitement.

Engagement 3 : Une administration rapide et performante

Réduire fortement les délais de traitement des dossiers, instaurer une gestion fondée sur la performance, évaluer les responsables administratifs selon les résultats obtenus, créer un Observatoire national de la qualité des services publics et publier un classement annuel des administrations.

Engagement 4 : Le Portail Maroc des services publics

Mettre en place une plateforme numérique nationale unique regroupant l'ensemble des services administratifs, accessible via un compte numérique unique pour les citoyens et les entreprises, avec des bases de données interconnectées, des services multilingues ainsi que le paiement électronique, le suivi des dossiers et des réclamations.



Engagement 5 : Une administration de proximité

Rapprocher les services publics des citoyens en regroupant les prestations de l'État et des collectivités dans des espaces uniques, en aménageant des guichets adaptés aux personnes en situation de handicap, aux personnes âgées et aux Marocains du monde, en développant des espaces d'accompagnement numérique dans les zones rurales et montagneuses et en déployant des unités mobiles dans les territoires les plus enclavés.

Engagement 6 : Une administration transparente et responsable

Renforcer la transparence de l'action publique par la publication des indicateurs de performance, des budgets et des marchés publics, développer une administration proactive capable de fournir automatiquement certains services lorsque les conditions sont réunies, mesurer régulièrement la satisfaction des usagers et publier chaque année un rapport sur la qualité des services publics.

Lutte contre la corruption, les rentes et les monopoles

L'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) fait de la lutte contre la corruption, les rentes et les situations de monopole une priorité pour consolider l'État de droit, promouvoir une économie compétitive fondée sur la transparence et l'égalité des chances, et renforcer la confiance entre les citoyens, les institutions et les acteurs économiques.

Engagement 1 : Pas de responsabilité sans reddition des comptes

L'USFP mettra en place un système national d'évaluation des performances des responsables publics fondé sur des indicateurs objectifs. Les ministres, directeurs et dirigeants d'établissements publics seront tenus de présenter un bilan annuel de leurs résultats, et le maintien dans leurs fonctions sera conditionné à l'atteinte des objectifs fixés.

Engagement 2 : Tarir les sources de la corruption

Le parti renforcera le dispositif de prévention et de lutte contre la corruption en réformant le système de déclaration de patrimoine, en adoptant une législation moderne sur l'enrichissement illicite, en créant une agence nationale unique de prévention de la corruption, en encadrant les conflits d'intérêts et en criminalisant tout abus d'influence dans l'attribution des autorisations, marchés publics et avantages économiques.

Engagement 3 : Protection des lanceurs d'alerte

L'USFP instaurera un cadre juridique garantissant la protection des lanceurs d'alerte, des témoins et des experts, à travers une plateforme nationale sécurisée de signalement, la confidentialité des déclarations, des garanties juridiques et professionnelles, ainsi qu'un fonds d'assistance destiné aux personnes victimes de représailles.

Engagement 4 : Des marchés publics 100 % transparents

Le programme prévoit la digitalisation intégrale des marchés publics, la publication de l'ensemble des documents sur une plateforme nationale unique, le suivi en temps réel des procédures par les entreprises, la transparence sur les bénéficiaires effectifs des marchés et l'évaluation indépendante des grands projets avant et après leur réalisation.

Engagement 5 : Une économie sans rente ni monopole

L'USFP propose de réformer le système des licences et des autorisations économiques selon des critères de transparence et de mérite, d'ouvrir davantage de secteurs à la concurrence, de renforcer les pouvoirs du Conseil de la concurrence, de lutter contre les pratiques anticoncurrentielles et les abus de position dominante, ainsi que de créer un Observatoire national des prix et des marges afin de renforcer la transparence des marchés et de protéger le pouvoir d'achat.

Engagement 6 : Des institutions de contrôle plus fortes

Le parti s'engage à renforcer les moyens humains et techniques des institutions de contrôle, à rendre obligatoire la mise en œuvre des recommandations des organes d'audit dans des délais déterminés, à créer un comité gouvernemental chargé du suivi de ces recommandations, à publier régulièrement les résultats de leur exécution et à instaurer un indice national annuel de l'intégrité et de la transparence couvrant l'ensemble des secteurs et des régions.



Une régionalisation créatrice de richesse et une véritable justice territoriale

L'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) entend faire évoluer la régionalisation vers un véritable moteur de développement économique et social. Chaque région devra devenir un pôle de création de richesse, d'investissement et d'emploi, capable de valoriser ses atouts propres tout en réduisant les disparités territoriales grâce à une répartition plus équitable des ressources publiques.

Engagement 1 : Une justice territoriale dans l'investissement public

L'USFP s'engage à orienter prioritairement les investissements publics vers les régions les moins développées, à travers des critères objectifs fondés sur les écarts de développement, la création d'un Fonds national de solidarité et de développement territorial et la mise en place d'une politique de discrimination positive en faveur des zones rurales et montagneuses.

Engagement 2 : Un financement régional fondé sur les résultats

Le parti instaurera un système de financement des régions basé sur des indicateurs de développement humain, d'emploi et d'investissement. Une partie des transferts financiers de l'État sera liée aux performances régionales, avec un Observatoire national de la justice territoriale chargé d'évaluer et de publier chaque année les résultats des régions.

Engagement 3 : Une gouvernance régionale dotée de véritables compétences

L'USFP renforcera la déconcentration et la décentralisation en transférant des compétences décisionnelles et des ressources financières vers les régions, en regroupant les services déconcentrés au sein de pôles administratifs régionaux intégrés et en généralisant les contrats-programmes entre l'État et les régions afin de clarifier les responsabilités et les objectifs.



Engagement 4 : Des pôles régionaux de développement et d'innovation

Chaque région développera une spécialisation économique adaptée à ses potentialités, en s'appuyant sur des écosystèmes régionaux associant entreprises, universités, centres de recherche et collectivités territoriales. L'USFP favorisera également la création de zones d'innovation, de fonds régionaux d'investissement pour les start-up et les projets innovants, ainsi que le développement de filières industrielles, agricoles, touristiques, numériques et vertes propres à chaque territoire.

Engagement 5: Renforcer l'autonomie financière des collectivités territoriales

Le programme prévoit une réforme de la fiscalité locale, une modernisation de la gestion financière des collectivités, une meilleure valorisation de leur patrimoine, la digitalisation des recettes locales et le renforcement des capacités des administrations territoriales afin d'améliorer leur autonomie financière et leur capacité d'investissement.

Engagement 6 : Des services publics de qualité dans toutes les régions

L'USFP garantira un niveau minimum de services publics dans l'éducation, la santé, les transports et l'accès à l'eau sur l'ensemble du territoire. Des contrats d'objectifs entre l'État et les régions permettront de réduire les inégalités territoriales, tandis que des mesures spécifiques encourageront les professionnels de la santé et de l'éducation à exercer dans les zones éloignées, avec la généralisation du très haut débit et la création d'une agence nationale dédiée au développement des zones rurales et montagneuses.



Un État des droits et des libertés

L'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) œuvre pour un État fondé sur la primauté du droit, la protection des libertés individuelles et collectives, une justice indépendante et accessible, ainsi qu'une démocratie participative renforcée, garantissant une citoyenneté pleine et entière.

Engagement 1 : Une justice efficace et proche du citoyen

L'USFP modernisera le système judiciaire en généralisant la numérisation des procédures, les tribunaux numériques et le dossier judiciaire électronique. Le programme prévoit également le développement de l'aide juridictionnelle au profit des populations vulnérables, le renforcement de la formation des professionnels de la justice, ainsi que la mise en place d'indicateurs de performance et de qualité des décisions judiciaires.

Engagement 2 : Un Maroc des libertés

Le parti s'engage à adapter la législation nationale aux dispositions de la Constitution et aux conventions internationales, à renforcer les libertés publiques, la liberté de la presse, la protection des données personnelles et la lutte contre toutes les formes de discrimination, de violence et de discours de haine. Il prévoit également un contrôle de conformité constitutionnelle des projets de loi ainsi qu'un mécanisme national chargé du suivi de l'exécution des décisions de justice rendues contre l'administration.

Engagement 3 : Une démocratie participative

L'USFP développera les mécanismes de démocratie citoyenne à travers une plateforme nationale de participation, l'organisation de consultations publiques avant les grands projets, le renforcement des pétitions et initiatives législatives citoyennes, l'introduction de budgets participatifs au niveau des collectivités territoriales et la création de Conseils citoyens régionaux pour accompagner les politiques publiques.

Engagement 4 : Marocains du monde 2030

Le programme vise à renforcer la participation des Marocains résidant à l'étranger à la vie nationale par la création de circonscriptions électorales dédiées, la réforme des institutions représentatives de la diaspora, la digitalisation complète des services consulaires, le soutien à leurs investissements dans les régions et la mise en place d'une plateforme nationale destinée à mobiliser les compétences marocaines établies à l'étranger au service de l'innovation, de la recherche scientifique, du transfert de technologies et du développement économique.

Engagement 5 : Une société civile partenaire du développement

L'USFP propose un nouveau cadre juridique pour les associations fondé sur la simplification des procédures, la digitalisation de la gestion associative, le renforcement de la transparence financière et le financement basé sur les résultats. Le programme prévoit également la création d'un Fonds national pour l'innovation sociale, un meilleur accès des associations aux données publiques, une plateforme unique de financement public et une participation accrue des associations reconnues d'utilité publique aux projets de développement local.